



## Lettre ouverte des DCIO du SNES-FSU

Les Directeurs/rices de CIO du SNES -FSU dénoncent les multiples dégradations de leur métier.

### Des missions empêchées !

**La création du corps de psychologue de l'EN a précisé grâce au référentiel d'activité les missions des DCIO : rôle dans le bassin de formation, notamment dans la coordination des travaux d'observatoire du district, pilotage du CIO, coordination des psychologues de l'EN des deux spécialités dans le district, contribution aux actions de formations des personnels de l'Éducation nationale.**

Pourtant le malaise dans la profession est aujourd'hui très présent car les DCIO peinent à effectuer leurs missions, soumis à des demandes fluctuantes de la hiérarchie sans réel pilotage des services.

### Des conditions de travail intenable !

La taille démesurée des équipes du fait des fusions successives, dans des locaux exigus, la baisse constante des budgets, la réduction des postes administratifs, se traduisent par une augmentation considérable du temps consacré à « faire fonctionner » les services dans des conditions matérielles très insuffisantes, au détriment des activités relevant de leurs missions statutaires.

**La crise sanitaire** a accentué cette absence de pilotage, laissant le DCIO seul pour organiser le service avec les moyens du bord :

Sur le plan matériel, aucune leçon n'a été tirée de l'expérience calamiteuse du précédent confinement, aucun moyen n'a été alloué aux CIO pour les équiper de transfert d'appel, répondeur, téléphones mobiles, outils numériques... nécessaires au fonctionnement de tout service ouvert au public...

Sur le plan humain, des injonctions contradictoires se multiplient. Il s'agit d'assurer la continuité du service avec de moins en moins de moyen, sans la possibilité de proposer du télétravail aux collègues cas contact, ou sans possibilité de remplacer les collègues malades.

### Une fonction menacée !

**Des perspectives professionnelles « négatives »** : la carte cible et le rapport Charvet ont servi de prétexte à l'administration pour continuer à démanteler le réseau des CIO : postes de DCIO gelés avant fermeture, déréglementation, tentative de modification de leur lieu d'exercice et de leurs missions au mépris du statut.

Les DCIO se sentent sur des « sièges éjectables », insécurisés dans leurs conditions de travail et leur avenir professionnel.

A cela s'ajoute une mobilité qui relève du « fait du prince » : depuis 2017 le mouvement des DCIO est devenu un mouvement spécifique national qui oblige les DCIO souhaitant muter à faire un CV, une lettre de motivation. Le mouvement n'est plus « barème », ce qui garantissait une équité dans le

traitement des situations. Les modalités pour muter sont peu transparentes et cette opacité est amplifiée par la fin du paritarisme.

### Une revalorisation toujours attendue !

D'après les engagements pris par le précédent ministère, les DCIO devaient accéder de manière prioritaire à la classe exceptionnelle et à la « hors échelle A » définies par le PPCR or le nombre de promotion à la classe exceptionnelle étant très faible voir nul, de nombreux DCIO n'y accéderont pas.

Leur indemnité pour charge administrative (ICA) devait être revalorisée et calculée à partir de critères plus transparents → cet engagement n'a pas été respecté.

Il n'est donc pas étonnant que les postes vacants de DCIO attirent de moins en moins de candidats, ce qui entretient le cercle vicieux de la casse du service public d'orientation de l'éducation nationale et met en danger la santé des personnels. Il faut y mettre fin et accepter enfin de nous entendre !

### Le SNES revendique :

- Le respect des missions des directeurs/rices de CIO
- Le maintien d'un réseau de CIO à la hauteur des besoins et des moyens de fonctionner pour le service public d'orientation de l'Éducation nationale
- Une revalorisation du régime indemnitaire (de la NBI, ICA, IF alignée sur l'ISOE)
- Le retour à un mouvement national transparent avec barème et une remise au mouvement des postes gelés
- Un DCIO pour chaque CIO
- Des créations de postes de PsyEN EDO, pour ne plus avoir à arbitrer entre les urgences.